





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Informations générales sur le produit	
Nom du produit	AVADEX FACTOR
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	GOWAN FRANCE 5 Rue du Gué 77139 PUISIEUX France
Formulation	Suspension de capsules (CS)
Contenant	450 g/L - triallate
Numéro d'intrant	9979-2021.01
Numéro d'AMM	-
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 26/05/2023

DocuSigned by:  
*Charlotte Grastilleur*  
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## ANNEXE : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
15055911 Betterave industrielle et fourragère*Désherbage	3,2 L/ha	1/an	F
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les consommateurs, les personnes présentes, les résidents, les opérateurs et les travailleurs, ni d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, et au motif que la teneur en diisocyanate de diphénylméthane et en diaminodiphénylméthane n'ayant pas été déterminée, un risque d'effet nocif pour la santé humaine ne peut être exclu.		
16175901 Betterave potagère*Désherbage	3,2 L/ha	1/an	F
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les consommateurs, les personnes présentes, les résidents, les opérateurs et les travailleurs, ni d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, et au motif que la teneur en diisocyanate de diphénylméthane et en diaminodiphénylméthane n'ayant pas été déterminée, un risque d'effet nocif pour la santé humaine ne peut être exclu.		
16505901 Epinard*Désherbage	3,2 L/ha	1/an	F
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les consommateurs, les personnes présentes, les résidents, les opérateurs et les travailleurs, ni d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, et au motif que la teneur en diisocyanate de diphénylméthane et en diaminodiphénylméthane n'ayant pas été déterminée, un risque d'effet nocif pour la santé humaine ne peut être exclu.		
15505902 Lin*Désherbage	3,2 L/ha	1/an	F
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les consommateurs, les personnes présentes, les résidents, les opérateurs et les travailleurs, ni d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, et au motif que la teneur en diisocyanate de diphénylméthane et en diaminodiphénylméthane n'ayant pas été déterminée, un risque d'effet nocif pour la santé humaine ne peut être exclu.		



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



<b>Liste des usages refusés</b>			
<b>Usages</b>	<b>Dose d'emploi</b>	<b>Nombre maximum d'applications</b>	<b>Délai avant récolte (jours)</b>
	3,2 L/ha	1/an	-
<b>15105913</b> Orge*Désherbage	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les consommateurs, les personnes présentes, les résidents, les opérateurs et les travailleurs, ni d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, et au motif que la teneur en diisocyanate de diphénylméthane et en diaminodiphénylméthane n'ayant pas été déterminée, un risque d'effet nocif pour la santé humaine ne peut être exclu.		